

MALLETTTE

Conseil des Innus de Pessamit

États financiers
Au 31 mars 2014

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant



Certification
Fiscalité
Services-conseils
Actuariat
Syndics et gestionnaires

229 boulevard La Salle
Baie-Comeau QC G4Z 1S7

Téléphone 418 296-9651
Télécopie 418 296-8454
Courriel info.bcomo@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Conseil des Innus de Pessamit,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Bande portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Bande. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des Innus de Pessamit au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Observation

Le budget a été préparé par la Bande sur la base d'hypothèses comptables et financières; conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ce budget.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S E N C R L.
Société de comptables professionnels agréés

Baie-Comeau, Canada
Le 31 juillet 2014

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A105323

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice terminé le 31 mars

2014 2013

PRODUITS

Contribution globale - AADNC	18 835 888	\$ 18 813 772	\$
Contributions préétablies - AADNC	657 772	1 981 834	
Contributions fixes - AADNC	4 293 837	5 158 048	
Contributions souples - AADNC	3 966 133	88 573	
Contribution - Solliciteur général du Canada	854 506	520 000	
Contributions - Santé Canada	5 429 100	4 771 514	
Pêches et Océans Canada	65 000	85 000	
Société canadienne d'hypothèques et de logement	839 419	949 374	
Revenu Canada - Soins à l'enfance	255 715	183 197	
Contribution - Fonds Toulnustouc	855 200	819 700	
Ministère des ressources naturelles	41 465	65 000	
Contribution - Sécurité publique	710 000	480 000	
Hydro-Québec	5 326 798	2 316 967	
Ministère des transports	472 966	377 011	
Contributions - CDRHPNQ	872 434	902 262	
Institut Tshakapesh	844 784	791 051	
Transferts des autres secteurs	1 184 072	3 037 932	
Contributions des usagers	1 093 150	1 037 123	
Revenus locaux et autres	2 849 298	3 134 707	
Contribution par financement	405 456	2 649 055	
	49 852 993	48 162 120	

DÉPENSES

Éducation	7 398 976	6 311 817	
Développement social	6 056 920	6 158 135	
Développement économique et emploi	537 100	652 658	
Conseil de bande et terres	4 035 673	4 367 783	
Administration	2 438 962	2 441 579	
Services publics	2 965 255	2 803 910	
Services de santé	4 546 944	4 381 949	
Services à l'enfance et à la famille	4 544 531	5 424 708	
Projets capitaux	6 197 099	4 928 017	
Habitation	2 182 760	2 339 300	
Loisirs et sports	1 383 928	997 235	
Sécurité publique	1 762 555	1 725 275	
Centre local d'emploi et de formation	1 058 393	1 098 486	
	45 109 096	43 630 852	

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

4 743 897 4 531 268

AUTRES ÉLÉMENTS (note 18)

5 564 948 1 693 998

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

10 308 845 \$ 6 225 266 \$

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2014	2013
		(retraité)
SOLDE , début de l'exercice	(43 588 848) \$	(46 742 709) \$
Déjà établi		
Retraitements de l'exercice antérieur (note 19)	<u>3 330 717</u>	<u>2 714 552</u>
Retraité	(40 258 131)	(44 028 157)
Excédent des produits sur les charges	10 308 845	6 225 267
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 155 216)	(4 685 076)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 071 269	1 932 459
Acquisition de stocks de fournitures	(15 925)	(9 884)
Utilisation de frais payés d'avance	<u>355 495</u>	<u>30 896</u>
SOLDE , fin de l'exercice	(32 693 663) \$	(40 534 495) \$

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

2014

2013

(retraité)

ACTIF

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	3 966 928	\$	1 068 606	\$
Créances (note 3)	8 231 181		9 851 024	
Subventions à recevoir - SAA	1 110 318		1 248 413	
Fonds en fiducie du gouvernement fédéral	105 674		81 246	
Investissement dans des partenaires commerciaux (note 7)	2 005 289		1 856 118	
Placements (note 6)	3 493 166		3 399 173	
	18 912 556	\$	17 504 580	\$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Emprunt bancaire (note 9)	12 232 553	\$	14 193 686	\$
Dettes de fonctionnement (note 10)	4 795 264		5 613 169	
Contributions reportées - autres (note 12)	1 091 786		1 721 626	
Contributions reportées - AADNC (note 11)	1 150 659		1 842 806	
Dette à long terme (note 13)	32 335 957		34 667 788	
	51 606 219		58 039 075	

DETTE NETTE

(32 693 663) (40 534 495)

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 8)	69 630 502		66 546 554	
Stocks de fournitures	66 210		50 285	
Frais payés d'avance	11 258		366 753	
	69 707 970		66 963 592	

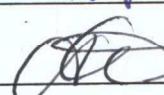
AVOIR DES MEMBRES (note 19)

37 014 307 \$ 26 429 097 \$

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENT (notes 15 et 16)

Pour le conseil d'administration :

, administrateur

, administrateur

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2014

2013

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	10 308 845 \$	6 225 266 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 071 269	1 932 459
Retraitements de l'exercice antérieur (note 19)	90 054	(339 801)
Perte sur cession de placements et fonds affectés	-	845
Réserves - SCHL	186 310	264 093
Variation des contributions reportées	(1 321 987)	3 106 331
	11 334 491	11 189 193
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	1 099 788	(7 505 593)
	12 434 279	3 683 600

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements et fonds affectés	(267 592)	(142 060)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 155 216)	(4 685 076)
Encaissements des prêts à des particuliers	41 719	43 278
Encaissement de subventions à recevoir	138 095	132 574
	(5 242 994)	(4 651 284)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire	(1 961 133)	604 437
Obtention de financement supplémentaire	405 456	2 649 055
Remboursement de la dette à long terme	(2 737 286)	(1 590 436)
	(4 292 963)	1 663 056

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	2 898 322	695 372
	1 068 606	373 234
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	3 966 928 \$	1 068 606 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Katakitshet Pessamit (Conseil des Innus de Pessamit), est un organisme reconnu par les lois fédérales sur les indiens à titre d'administration territoriale et de gouvernement local de la communauté Innus de Pessamit, basé et ayant juridiction sur le territoire ancestral de la communauté. L'objectif principal du Conseil des Innus consiste à fournir à la population de Pessamit des services tels que l'éducation, les services essentiels, le développement économique, l'habitation et l'administration des ressources, le tout conformément à divers protocoles d'ententes convenus entre le Conseil des Innus et les divers intervenants. Sa principale source de revenus provient des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référenciel comptable

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés.

Entité comptable

L'entité comptable de Conseil des Innus de Pessamit comprend le gouvernement de ce Conseil de Bande et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

Catégories d'actifs

Il existe deux catégories d'actifs, soit les actifs financiers et les actifs non financiers. Les actifs financiers sont ceux qu'on pourrait utiliser pour s'acquitter de dettes existantes ou pour financer des activités futures. Les actifs non financiers sont des biens achetés, construits ou mis au point qui ne génèrent pas de ressources permettant de s'acquitter des dettes existantes. Cependant, on peut y avoir recours pour fournir des services gouvernementaux ou dans le cadre des activités normales, et on ne peut pas les revendre. Les actifs non financiers comprennent les immobilisations corporelles, les frais payés d'avance et les stocks de fournitures.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Les produits provenant des placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Principe de consolidation

Le Conseil des Innus détient des participations dans des partenariats commerciaux, tels que définis dans le chapitre SP 3060, Partenariats des normes comptables canadiennes pour le secteur public.

- Groupe Umek, Société en commandite
- Pêcheries Nikan S.E.C.
- Les Pêcheries Nitshimau SENC

Ces placements sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

Prêts à des particuliers

Les prêts à des particuliers sont comptabilisés au coût. Une provision pour moins-value est constituée afin de présenter les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Bâtiments résidentiels	3 %
Édifices publics	2,5 %
Machinerie	10 %
Infrastructures	2,5 %
Mobilier et équipement	10 %
Écoles	2,5 %
Matériel roulant	20 %
Équipement informatique	20 %
Matériel marin	5 et 10 %

Les immobilisations en cours ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas prêtées à être mises en service.

Dette nette

Les états financiers du Conseil des Innus de Pessamit sont présentés de manière à mettre l'accent sur la dette nette qui permet d'évaluer sa situation financière. On détermine la dette nette en soustrayant les actifs financiers aux passifs.

Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre à ses employés un régime de retraite à prestations déterminées. En vertu de ce régime, les prestations versées sont basées sur le nombres d'années de services et sur le salaire moyen des années les mieux rémunérées. Ce régime est administré par le Régime des Bénéfices Autochtone (RBA) qui est constitué comme un régime interentreprise.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Conseil sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire représentant les chèques en circulation et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

3. CRÉANCES

	2014	2013
Contribution à recevoir - Santé Canada	1 874 780 \$	711 516 \$
Loyers à recevoir - SCHL	1 210 247	1 069 551
Comptes clients	1 986 734	1 578 222
Intérêts courus	5 050	5 050
Avances à des particuliers	64 665	64 852
Taxes à la consommation	103 822	90 925
Prêts à des particuliers - rénovation logement	205 164	246 883
Contribution par financement	-	3 000 000
	5 450 462	6 766 999
Contributions à recevoir - AADNC		
Contribution fixe	122 213	1 056 694
Contribution préétablie	166 883	490 702
Contribution couple	1 589 996	1 438 192
Contribution - année antérieure	550 637	98 437
Contribution globale	350 990	-
	2 780 719	3 084 025
	8 231 181 \$	9 851 024 \$

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Les subventions sont à recevoir du Secrétariat aux affaires autochtones en vertu d'ententes d'aide financière relatives aux projets de construction d'un aréna et d'agrandissement et réaménagement du bureau politique.

Ces subventions, d'un montant initial de 1 640 000 \$ et de 300 961 \$, sont équivalentes aux montants du capital emprunté par le Conseil de Bande pour réaliser les projets. Elles sont encaissables sur des périodes de vingt ans et cinq ans au moyen de versements semestriels de 70 789 \$ et de 37 952 \$ comprenant capital et intérêts, effectués directement auprès de l'institution financière. La portion capital des subventions réduit les montants à recevoir et les dettes afférentes. (Voir la note 13)

Les intérêts se rapportant à ces emprunts font également l'objet d'une subvention équivalente en vertu des mêmes ententes. À cet effet, un revenu de subvention et une charge d'intérêt équivalente ont été constatés.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

5. FONDS EN FIDUCIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRALE

Les comptes en fiducie proviennent des fonds obtenus à partir de capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada. La gestion de ces fonds est régie par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens.

6. PLACEMENTS

	2014	2013
Revendications particulières		
Marché monétaire	28 167 \$	52 540 \$
Fonds communs de placements (valeur au marché - 2 191 354 \$; 2012 - 2 109 429 \$)	<u>2 179 996</u>	<u>2 109 893</u>
	<u>2 208 163</u>	<u>2 162 433</u>
Stratégie financière		
Marché monétaire	16 251	47 475
Obligations, taux variant de 3,25 % à 5,05 %, échéant entre juin 2014 et décembre 2021 (valeur au marché : 736 699 \$; 2012 - 611 446 \$)	<u>791 710</u>	<u>723 803</u>
Actions de sociétés cotées en Bourse (valeur au marché : 568 368 \$; 2012 - 349 566 \$)	<u>477 042</u>	<u>465 462</u>
	<u>1 285 003</u>	<u>1 236 740</u>
	3 493 166 \$	3 399 173 \$

Revendications particulières

En avril 1998, le Conseil des Innus a reçu un montant de 1 984 094 \$ des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada à la suite des revendications particulières à l'égard des lignes de transmission électrique.

À la suite d'un vote tenu le 17 décembre 1997, la population de Pessamit a décidé que ces compensations serviraient au bénéfice de la communauté. Ces sommes ont donc été placées à long terme et ont été données en garantie de l'emprunt pour la construction d'un aréna. Le Conseil des Innus doit tenir un référendum pour pouvoir utiliser ces montants.

En 2006-2007, le Conseil a retiré un montant de 1 050 000 \$ pour financer le développement 32 R.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

6. PLACEMENTS (suite)

Entente Pessamit - SOTRAC

À la suite de l'entente Pessamit (1999) entre le Conseil des Innus et Hydro-Québec, la société SOTRAC-Betsiamites a été créée afin de gérer les fonds sur les travaux correcteurs et de favoriser l'émergence de projets locaux aux fins des objets précisés dans l'entente. La société SOTRAC-Betsiamites a été dissoute en mars 2004 et les fonds de 10 646 573 \$ ont été transférés au Conseil.

En 2006-2007, un montant de 2 200 000 \$ a été transféré aux projets capitaux.

En 2010-2011, un montant de 8 224 525 \$ a été retiré pour financer les frais d'administration et gestion et pour réduire l'emprunt bancaire au montant maximal autorisé.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

7. INVESTISSEMENTS DANS DES PARTENARIATS COMMERCIAUX

Le tableau suivant présente les données financières abrégées pour ces partenariats commerciaux. Les données de Groupe Umek, société en commandite (SEC), Les Pêcheries Nitshimau, société en nom collectif (SENC) et ceux de Pêcheries Nikan, société en commandite (SEC) sont au 31 décembre 2013

	Groupe Umek, SEC	Pêcheries Nikan SEC	Les Pêcheries Nitshimau SENC	Total	2014	2013
ACTIFS						
Encaisse	687 938 \$	64 500 \$	225 473 \$	977 911 \$	338 078 \$	
Créances	348 709	8 478	31 595	388 782	448 443	
Stocks	29 340	-	-	29 340	29 725	
Immobilisations corporelles	1 296 716	243 759	365 036	1 905 511	2 040 908	
Autres biens	2 109 046	11 304	1 624 145	3 744 495	3 471 620	
	4 471 749	328 041	2 246 249	7 046 039	6 328 774	
PASSIFS						
Dettes de fonctionnement	550 378	374	11 716	562 468	576 170	
Dette à long terme	543 440	-	-	543 440	543 440	
Autres passifs	273 820	-	-	273 820	492 439	
	1 367 638	374	11 716	1 379 728	1 612 049	
ACTIF NET	3 104 111	327 667	2 234 533	5 666 311	4 716 725	
	4 471 749	328 041	2 246 249	7 046 039	6 328 774	
				Total		Total
Revenus	7 277 154	550 794	486 435	8 314 383	8 090 649	
Dépenses	6 408 238	278 836	(377 723)	7 064 797	8 269 948	
Excédent (déficit)	868 916	271 958	108 712	1 249 586	(179 299)	

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

Groupe Umek, Société en commandite

Cette société en commandite est constituée en vertu des dispositions du Code civil du Québec. Sa principale activité est de commercialiser le crabe des neiges et différentes autres espèces marines. La société compte cinq commanditaires dont le Conseil qui détient une participation de 23,33 %.

Pêcheries Nikan, société en commandite

Cette société en commandite exploite un permis de pêche au crabe. Le Conseil détient une participation de 50 %.

Les Pêcheries Nitshimau, société en commandite

Cette société en nom collectif exploite un permis de pêche au crabe avec le bateau portant le nom de "Chasseur d'écume". Le Conseil détient une participation de 50 %

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		2014	2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Bâtiments résidentiels	50 668 987 \$	22 796 970 \$	27 872 017 \$
Édifices publics	23 814 783	9 047 925	14 766 858
Machinerie	1 439 330	1 105 251	334 079
Infrastructures	22 004 635	6 474 712	15 529 923
Mobilier et équipement	2 311 475	1 406 642	904 833
Écoles	9 667 799	3 723 456	5 944 343
Matériel roulant	3 072 899	2 117 073	955 826
Équipement informatique	727 053	540 028	187 025
Matériel marin	1 653 274	731 788	921 486
Immobilisations en cours	2 214 112	-	2 214 112
	117 574 347 \$	47 943 845 \$	69 630 502 \$
			66 546 554 \$

9. EMPRUNT BANCAIRE

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire à la Banque de Montréal d'un montant autorisé de 17 555 000 \$ et renouvelable annuellement. Les avances de 8 000 000 \$ et moins portent intérêt au taux préférentiel, alors que les avances supérieures à 8 000 000 \$ portent intérêt au taux préférentiel plus 3 %.

L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens jusqu'à concurrence d'un montant de 52 000 000 \$.

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

10. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2014	2013
Comptes fournisseurs	4 312 588 \$	5 400 318 \$
Salaires et vacances	260 550	130 893
Sommes à remettre à l'État		
Retenues et contributions	61 071	54 070
Autres déductions	161 055	27 888
	4 795 264 \$	5 613 169 \$

11. CONTRIBUTIONS REPORTÉES - AADNC

	2014	2013
Contribution souple - eau potable	107 750 \$	1 331 416 \$
Contribution préétablie - eaux usées	-	161 427
Contribution préétablie - sensibilisation en gestion environnementale	-	6 872
Contribution fixe - services à l'enfance	951 476	343 091
Contribution préétablie - RBA	91 433	-
	1 150 659 \$	1 842 806 \$

12. CONTRIBUTIONS REPORTÉES - AUTRES

	2014	2013
SCHL - loyers	34 465 \$	34 465 \$
Santé Canada - contributions préétablies	964 821	964 821
Ministère des transports - route 138	-	199 561
Santé Canada - travaux Centre de santé	-	71 581
SCHL - Parel	-	45 742
Construction 35 maisons - contribution par financement	-	405 456
Secrétariat aux affaires autochtones	92 500	-
	1 091 786 \$	1 721 626 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

13. DETTE À LONG TERME

	2014	2013
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 31 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 11 527 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,85 %, échéant en mai 2015	157 251 \$	284 061 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 8 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 819 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,85 %, échéant en juillet 2015	43 777	74 519
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 26 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 894 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,7 %, renouvelable en novembre 2015, échéant en novembre 2018	355 295	422 535
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 15 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 4 823 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,85 %, échéant en mars 2015	56 617	110 137
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 15 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 4 443 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,2 %, échéant en mai 2016	109 544	155 462
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 581 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,24 %, renouvelable en juillet 2017, échéant en juin 2018	164 273	197 091
À reporter	886 757 \$	1 243 805 \$

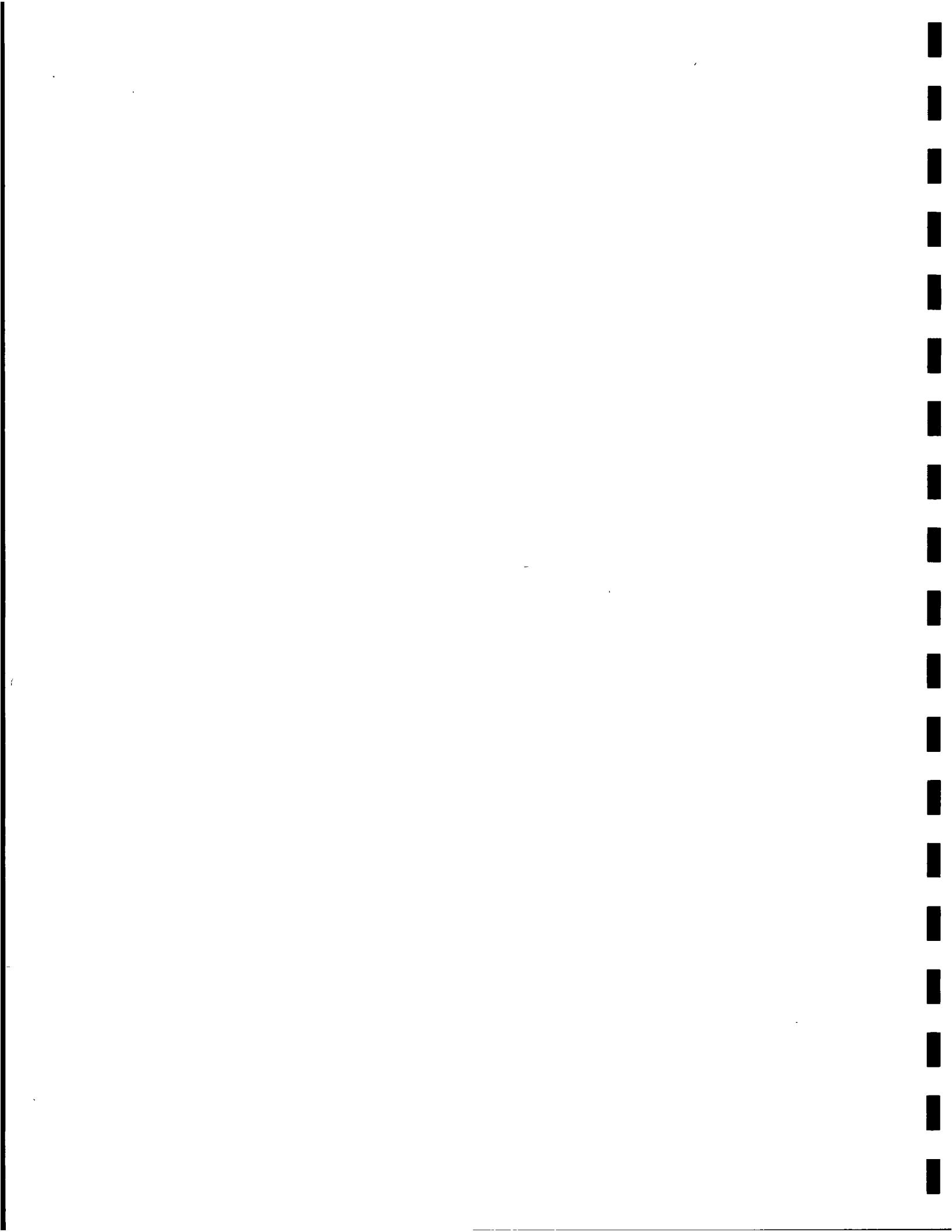
Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2014	2013
Reporté	886 757 \$	1 243 805 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur le Centre d'affaires en faveur de la Banque de Montréal, remboursable à demande, portant intérêt au taux préférentiel plus 3,5 %, renouvelable en août 2016	205 384	235 384
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur l'universalité des biens, remboursable à demande, portant intérêt au taux de 5,82 %, renouvelable en juin 2016	326 465	386 465
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard des rénovations de maisons, remboursable à demande portant intérêt au taux de 8,27 %, échéant en août 2018	1 186 371	1 246 371
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur les créances dues par Hydro-Québec en regard des projets de dérivation des rivières, remboursable par versements en capital mensuels de 58 333 \$ au taux de 1,97 %, échéant en mars 2029	11 894 999	12 594 999
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur l'universalité des biens, remboursable à demande, portant intérêt au taux préférentiel plus 4 %, renouvelable en octobre 2014	500 098	580 098
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard des rénovations de maisons, remboursable à demande, portant intérêt au taux préférentiel plus 4 %, échéant en novembre 2019	441 847	471 847
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur les créances dues par Hydro-Québec en regard des projets de dérivation des rivières, remboursable par versements en capital mensuels de 35 417 \$ au taux de 1,98 %, échéant en février 2016	1 588 750	2 013 750
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard d'acquisition de machinerie, remboursable à demande, portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %	144 612	194 612
À reporter	17 175 283 \$	18 967 331 \$



Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2014	2013
Reporté	17 175 283 \$	18 967 331 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur l'universalité des biens et par une garantie collatérale immobilière sur le centre d'hébergement de Québec, remboursable à demande portant intérêt au taux préférentiel plus 1 %	253 367	283 367
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, à l'égard des rénovations de l'église, remboursable à demande, portant intérêt au taux préférentiel plus 1 %, échéant en mai 2021	223 814	253 814
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, remboursable par versements semestriels de 70 789 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,97 %, faisant l'objet d'une subvention équivalente de la part du Secrétariat aux affaires autochtones pour une période de 20 ans, renouvelable en mai 2013, échéant en mai 2023 (note 4)	1 010 601	1 086 074
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, remboursable par versements semestriels de 37 952 \$ incluant capital et intérêts au taux de 8,75 %, faisant l'objet d'une subvention équivalente de la part du Secrétariat aux affaires autochtones pour une période de 5 ans, échéant en août 2015 (note 4)	99 717	162 339
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, remboursable à demande, portant intérêt au taux préférentiel plus 3 %	415 000	495 000
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 904 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,95 % renouvelable en juin 2015, échéant en juin 2030	997 841	1 037 494
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 14 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 4 470 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,85 %, renouvelable en juillet 2013, échéant en mai 2016	111 506	159 739
À reporter	20 287 129 \$	22 445 158 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2014	2013
Reporté	20 287 129 \$	22 445 158 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de Desjardins, grevant 6 maisons résidentielles, par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 1 927 \$, incluant capital et intérêts au taux de 6,66 %, échéant en novembre 2015	36 415	56 431
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 4 570 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,85 %, échéant en avril 2023	420 862	458 326
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 34 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 14 379 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,75 %, échéant en avril 2031	2 186 653	2 271 629
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 10 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 024 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,63 %, renouvelable en juin 2016, échéant en mai 2023	295 458	323 613
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 738 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,63 %, renouvelable en juin 2016, échéant en mai 2026	342 066	365 639
À reporter	23 568 583 \$	25 920 796 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2014	2013
Reporté	23 568 583 \$	25 920 796 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 26 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 226 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,65 %, renouvelable en avril 2016, échéant en avril 2026	400 197	427 959
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 15 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 880 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,62 %, renouvelable en mars 2018, échéant en janvier 2028	428 219	455 625
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 4 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 792 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,16 %, renouvelable en juin 2018, échéant en avril 2027	101 382	108 081
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 391 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,16 %, renouvelable en juin 2018, échéant en avril 2027	305 947	326 163
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 383 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,81 %, renouvelable en avril 2014, échéant en mai 2026	443 140	475 423
À reporter	25 247 468 \$	27 714 047 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2014	2013
Reporté	25 247 468 \$	27 714 047 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 935 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,84 %, renouvelable en avril 2015, échéant en avril 2027	384 944	408 929
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 818 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,26 %, renouvelable en août 2016, échéant en juillet 2029	438 105	461 769
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 31 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 10 568 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,53 %, renouvelable en décembre 2017, échéant en décembre 2030	1 873 454	1 970 889
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 19 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 477 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,53 %, renouvelable en décembre 2017, échéant en décembre 2030	1 148 246	1 207 964
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication d'infrastructures traversant la rivière Betsiamites, remboursable à la plus rapprochée des dates suivantes: le 31 mars 2015 ou la date du règlement de la revendication. En date du 31 mars 2014, celle-ci n'avait toujours pas été réclamée	15 000	15 000
À reporter	29 107 217 \$	31 778 598 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2014	2013
Reporté	29 107 217 \$	31 778 598 \$
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication de Terres (6 900 acres), remboursable à la date du règlement de la revendication	130 809	130 809
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication de la Route 138, remboursable à la date du règlement de la revendication	122 649	122 649
Prêt Allye, garanti par une hypothèque mobilière sur une auto-patrouille, remboursable par versements mensuels de 4 689 \$ incluant capital et intérêts au taux de 5,94 %, remboursé en octobre 2013	41 188	
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 17 260 \$, incluant capital et intérêts au taux de 4,89 %, renouvelable en septembre 2018, échéant en août 2038	2 975 282	2 594 544
	32 335 957 \$	34 667 788 \$

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants :

2015 -	2 818 942 \$
2016 -	2 619 728 \$
2017 -	2 476 492 \$
2018 -	2 332 267 \$
2019 -	1 861 092 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

14. RÉSERVES - SCHL

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), un montant annuel variant entre 360 \$ et 1 000 \$ par logement doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement. Ces fonds et ces intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou des instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au principal.

En raison de problèmes de liquidités, le Conseil des Innus a utilisé à d'autres fins les placements correspondant à ces réserves et à ces fonds.

15. ENGAGEMENT

Négociations - revendications territoriales

Le Conseil des innus participe à une entente conclue avec le Conseil Tribal Mamuitun et les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada pour des revendications territoriales à être négociées par le Conseil des Innus. Cette entente permet d'obtenir un prêt pour le financement de ces négociations. L'entente stipule que le prêt sera payable aux Affaires autochtones et Développement du Nord Canada à la date la plus rapprochée, soit à la date de règlement de la revendication ou à l'échéance des billets dus. Toutefois, si à la date d'échéance, la revendication est toujours en négociation, les dates de remboursement seront reportées de cinq ans ou d'une période jugée appropriée, le tout sans intérêts. La portion attribuable à Pessamit est la suivante :

Prêt du CAM (1979 à 1993)	4 845 642 \$
Prêt du CTM (1994 à 2006)	5 198 992
	10 044 634 \$

Bail

Le Conseil s'est engagé par bail jusqu'en 2019 pour la location d'un bureau. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 68 099 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2015 -	14 586 \$
2016 -	14 586 \$
2017 -	14 586 \$
2018 -	14 586 \$
2019 -	9 755 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

16. ÉVENTUALITÉS

Le Conseil des Innus a conclu des accords de contribution avec différents ministères du gouvernement fédéral. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si le Conseil des Innus ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

Des poursuites ont été intentées par divers fournisseurs du Conseil des Innus réclamant les soldes dus des dommages et intérêts. Le montant des poursuites se chiffre à 769 474 \$. Ces montants à payer reliés à ces fournisseurs sont inclus dans les créateurs au 31 mars 2014. Le Conseil des Innus n'est pas en mesure de déterminer la dette éventuelle en ce qui concerne ces poursuites.

Une poursuite a été intentée contre le Conseil des Innus en dommage punitif pour un montant de 425 000 \$. Le Conseil de Bande n'est pas en mesure de déterminer la dette éventuelle en ce qui concerne cette poursuite.

17. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La majeure partie des revenus du Conseil des Innus provient du Ministère des affaires autochtones et Développement du Nord Canada et de Santé Canada. La nature et la portée de ces revenus ont une telle importance que le Conseil des Innus en dépend sur le plan économique.

18. AUTRES ÉLÉMENTS

Quote-part des investissements dans des partenaires commerciaux	149 171 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 071 269)
Capitalisation aux immobilisations corporelles	5 155 216
Remboursement en capital de la dette à long terme	2 737 286
Contribution par financement	<u>(405 456)</u>
	5 564 948 \$

Conseil des Innus de Pessamit

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2014

19. AVOIR DES MEMBRES

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
		(retraité)
SOLDE , début de l'exercice	- \$	- \$
Déjà établi	<u>23 374 743</u>	<u>17 489 278</u>
Retraitements de l'exercice antérieur	115 494	(129 783)
Autres	<u>3 240 663</u>	<u>3 054 354</u>
Fonds de réserve de remplacement	(25 438)	(90 018)
Virement - réserves SCHL	-	(120 000)
Récupération - sécurité publique	<u>26 705 462</u>	<u>20 203 831</u>
Retraité	<u>10 308 845</u>	<u>6 225 266</u>
SOLDE , fin de l'exercice	<u>37 014 307</u>	<u>26 429 097</u>

L'avoir des membres se détaille comme suit :

Investi en immobilisations	38 404 863	33 127 179
Affecté	7 552 260	7 040 112
Non affecté	(8 942 816)	(13 738 194)
	<u>37 014 307</u>	<u>26 429 097</u>

Afin de se conformer aux normes comptables du secteur public, le fonds de réserve de remplacement a été transféré dans l'avoir affecté des membres.

